



Conseil si erreur médicale ou pas

Par **Dampou**, le **25/05/2009** à **11:34**

Bonjour,

Je vous écris pour avoir un conseil au regard d'une situation qui m'est arrivée.

En effet, le 26 mai 2005, j'ai été victime d'un accident de moto, avec dommage corporel. Ayant une blessure au genou droit, les sapeurs pompiers m'emmènent aux urgences d'un centre hospitalier où l'on me fait subir des examens radiologiques du genou pour voir s'il n'y a pas de lésion osseuse. N'ayant aucune fracture, un interne en médecine me recoud la plaie au genou. Pendant ce geste médical, je me plains subitement d'une douleur abdominale. Devant cette douleur, l'interne m'administre une perfusion d'antalgique et ne cherche pas à savoir d'où provient cette douleur. Je suis ensuite transféré dans le service de traumatologie de ce même centre hospitalier. Tout se passe bien et je sors donc 4 jours plus tard.

De retour chez moi, je consulte mon médecin traitant le même jour pour avoir un arrêt de travail. Le lendemain de mon retour au domicile, ma mère me conduit à mon entreprise pour y déposer mon arrêt de travail. A ce moment là, la douleur au ventre me revient subitement et ne veux plus partir. Ma mère me conduit donc dans un autre centre hospitalier où l'on me prend en urgence et où l'on me dit que j'ai la rate fracturée et que je fais une hémorragie interne. Très humain, le chirurgien me propose d'essayer de garder la rate en me mettant au lit pendant 4 jours sans manger ni boire pour que je sois à jeun au cas où l'hémorragie reprendrait. Je suis sorti au bout de 13 jours de l'hôpital, et il s'en est suivi de 4 mois et demi d'arrêt de travail.

Je voudrais donc savoir si dans ce cas il y a erreur médicale ou non de la part de l'interne de ma première hospitalisation, pour ne pas avoir cherché plus loin d'où venait la douleur abdominale, surtout suite à un accident de moto. Et si erreur il y a, vers qui dois-je me tourner pour engager une procédure? Et si au bout de 4 ans déjà, il y a prescription?

Je vous remercie à l'avance d'avoir prêté attention à ce cas.

Cordialement.